



CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

ROME : K2104

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible à partir d'un diplôme de niveau 7 et 8 avec la validation du concours national

2. ACTIVITE

Répondre par OUI / NON

Activités principales	Je suis capable de le faire
Surveiller la ponctualité, l'assiduité des élèves aux cours, contrôler les justificatifs et informer les parents	
Mettre en oeuvre les modalités d'accueil et de surveillance des élèves lors des intercours, des sorties, des permanences	
Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective	
Assurer le bon fonctionnement du foyer	
Jouer le rôle de médiateur entre les élèves, leur famille et l'administration	
Suivre et renseigner les documents administratifs et de correspondance des élèves (suivi des absences, bulletins scolaires)	
Informers les enseignants, le conseiller d'orientation, les éducateurs sur la vie scolaire (conseil de classe, discipline, ...)	

3. CONTRAINTES

Répondre par OUI / NON

Contraintes	Je suis capable de le faire
Station debout prolongée parfois à l'extérieur	
Contacts nombreux avec des élèves parfois agressifs	
Travail en autonomie	